



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

médicaments

Question écrite n° 46374

Texte de la question

M. Lionel Tardy interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur l'arrêté du 29 novembre 2013 relatif aux caractéristiques de la vignette pharmaceutique. Cet arrêté repousse l'abrogation de la vignette pharmaceutique au 1er juillet 2014, alors même qu'elle avait déjà été reportée au 1er janvier 2014 par l'arrêté du 14 juin 2013. Il souhaite connaître les raisons qui ont conduit à ce nouveau report.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46374

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 décembre 2013](#), page 13036

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)